



Organe genevois de répartition des bénéfices

Monsieur Claude MAUMARY
Union des chanteurs genevois
Case postale 738

1211 Genève

Aux organisations bénéficiaires

Genève, novembre 2013

Lettre circulaire: information concernant notre nouveau système informatique

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'annonce faite dans notre lettre circulaire du mois de juillet 2013, nous travaillons au développement d'un nouveau système informatique pour le traitement de vos demandes de don. La société genevoise Cross, expérimentée dans ce type d'applications, a été sélectionnée pour son développement et y travaille depuis juin dernier.

Ce système vous permettra de soumettre et de suivre vos demandes de don par le biais d'un portail internet. Il réduira considérablement les courriers postaux et offrira une plate-forme d'échanges directs avec notre secrétariat pour le suivi de votre dossier. Dès le 6 janvier 2014, ce portail deviendra l'unique média pour solliciter des dons auprès de la Loterie Romande à Genève.

Calendrier de mise en œuvre

Le portail internet sera testé dans le courant des mois de novembre et décembre 2013, avec le concours de quelques associations. Ces tests doivent permettre de le rendre facile à utiliser pour toutes les associations. Après ces tests et ces ultimes ajustements,

- sa mise en ligne se fera le **lundi 6 janvier 2014, accessible depuis le site www.entraide.ch**, et son utilisation sera obligatoire dès cette date ;
- vous pourrez cependant encore nous soumettre des dossiers papiers (sur le modèle d'aujourd'hui) jusqu'au **30 novembre 2013**.

Par ailleurs, notre secrétariat devant se concentrer durant le mois de décembre sur les dernières attributions de l'année et sur la mise en œuvre de ce nouvel outil, **nous ne pourrons traiter de nouveaux dossiers entre le 1^{er} décembre 2013 et le 6 janvier 2014.** Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Une fois le portail déployé, nous vous convions à une séance de démonstration afin de vous familiariser avec cet outil. Trois dates sont prévues à l'**Uni Mail, salle MS 160**, à votre libre choix:

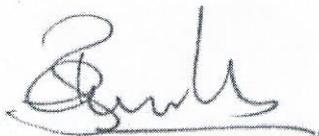
- **8 janvier 2014** à 18h15
- **9 janvier 2014** à 18h15
- **14 janvier 2014** à 18h15

Pour des motifs de logistique, nous vous prions de bien vouloir annoncer votre présence en signalant la date choisie et le nombre de personnes représentant votre association, par courriel à loterie.romande@etat.ge.ch d'ici au 20 décembre 2013.

Au cas où vous auriez déjà soumis des demandes de don à d'autres cantons, nous vous rendons attentifs au fait que seul l'organe de répartition genevois utilisera cette solution.

Nous saisissons l'opportunité de ce courrier pour remercier tous les bénévoles et les professionnels qui, dans le très dense tissu associatif de notre canton, s'engagent au quotidien pour l'utilité publique.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.



Bernard Favre, président



Nicolas Pitteloud, directeur